

13-14 janvier.

Le bureau du P.S.B. repousse aujourd'hui la suggestion de l'aile wallonne de la F.G.T.B., qui proposait l'ouverture d'un second front politique par la démission collective des parlementaires F.G.T.B., ou leur absence aux séances d'examen de la loi unique. Seule mesure, en effet, qui aurait donné un sens aux déclarations des leaders réformistes, selon lesquelles la loi est inamendable et ne saurait en aucun cas servir de base de discussion avec le parlement.

Léo Collard a remis au roi un memorandum commun P.S.B.-F.G.T.B., qui énumère les mesures préconisées par le P.S.B. pour sortir le pays de l'impasse, à savoir les réformes de structure. Ainsi les chefs socialistes en sont-ils réduits à démarcher auprès du souverain au 26^e jour de la grève générale. Des dizaines de milliers d'ouvriers sont toujours en grève.

Le 14, la loi unique est adoptée à la Chambre, par 115 voix contre 90. A la suite de quoi, le bureau du P.S.B., faisant sienne la revendication formulée notamment par le P.C.B., demande la dissolution des Chambres et de nouvelles élections.

André Renard a convoqué à Saint-Servais-de-Namur une réunion plénière des élus socialistes wallons, qui adopte la résolution suivante :

« Les députés, sénateurs, députés permanents et bourgmestres socialistes des arrondissements wallons réunis... après un mois de grève cruelle et farouche des travailleurs wallons dont ils sont solidaires, se constituent en assemblée légitime et majoritaire du peuple wallon. Décident de solliciter du roi une audience au cours de laquelle il lui sera remis une adresse solennelle dont ils approuvent les termes à l'unanimité... Réclament pour la Wallonie le droit de disposer d'elle-même et de choisir les voies de son expansion économique et sociale... »

Le « révolutionnaire » Renard en appelle, tout comme Van Acker et le P.C.B., au roi des Belges !

Les travailleurs wallons pouvaient en effet être fiers (!) d'avoir, après un mois de grève générale, obtenu le droit d'implorer auprès du monarque l'autodétermination du peuple wallon !

16 janvier.

La police attaque un groupe de grévistes à Chenée, à la sortie d'un meeting : un mort.

21 janvier.

Après un mois entier de grève générale totale, les 120.000 métallurgistes des bassins de Liège et de Charleroi, qui restent seuls en grève, votent la reprise du travail. La grève générale de 1960-1961 est terminée.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA GRÈVE GÉNÉRALE BELGE

UN mois durant, par centaines de milliers, les travailleurs belges sont montés à l'assaut du régime capitaliste. Qu'on l'admette ou non, que l'on en ait eu conscience ou non, la grève générale posait dans l'action, directement, dans la rue, le problème du pouvoir : pouvoir des comités de grève, virtuellement opposé au pouvoir de la bourgeoisie concentré au parlement, sous le sceptre royal, au gouvernement ; pouvoir des piquets de grève — ou pouvoir de la police, des gendarmes et des paras ; pouvoir des ouvriers dressés, les mains nues, contre le pouvoir des matraqueurs et des fusilleurs.

Si, du côté de la bourgeoisie, il y eut sans doute bien des hésitations quant à la tactique à suivre, face à la grève générale, surtout dans les huit premiers jours, l'objectif n'en était pas moins clairement défini. Pour les divers partis du capital, si les uns voulaient composer avec l'« émeute », les autres l'écraser, tous voulaient conserver l'essentiel : le pouvoir. Du 20 au 28 décembre 1960, libéraux et sociaux-chrétiens supputent, confrontent, tâtent le terrain ; à partir des premiers jours de janvier 1961, la voie est tracée : les grévistes doivent réintégrer les usines, les chantiers, les bureaux, retrouver les conditions habituelles de leur exploitation. Après tout, les organisations bourgeoises entendaient défendre les intérêts de leur classe. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Il nous faut, par contre, constater, une fois encore, à propos de la Belgique, combien les dirigeants des organisations que la classe ouvrière a forgées dans un long et dur combat restent en toutes circonstances sous la dépendance de la bourgeoisie. C'est là, et nulle part ailleurs, qu'il faut chercher la cause de l'échec subi par les travailleurs belges.

On a vu comment, en pleine grève, le 11 janvier, M. Van Acker s'est, au nom de la défense de l'ordre, solidarisé avec la répression antiouvrière déchaînée par le gouvernement Eyskens. Toute sa « fortune » politique, le « leader » socialiste la doit au P.S.B. et aux syndicats, organisations que les travailleurs belges ont bâti, à la fin du XIX^e siècle, en tant qu'instruments de combat pour leur émancipation. En 1960, les